

## SYNTHÈSE COLLECTIF : CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION MÉDIÉVALE

Au vu des discussions ayant été abordées durant la semaine 8, par les membres du Collectif Médiéval, quant à la création d'une Fédération Médiévale, et des résultats des sondages, vous trouverez ci-après notre quatrième synthèse de travail :

➤ Présidents Membres du Collectif Médiéval :

- Suite à un réel problème de manque de motivation et d'assiduité de la part des Présidents membres du Collectif Médiéval, il a été demandé à chacun d'entre eux de communiquer leurs adresses mails, afin qu'Esclarmonde contacte, en premier lieu, les Présidents ne s'étant pas encore fait connaître, et leur adresse, ensuite, à **tous** les documents relatifs aux avancées de la création de la Fédération :

- Les Guerriers du Lendemain : Jean Lun
- Les Mercenaires du Temps : Gaillard de Gicon
- Les Deux Vinettes : Mélissandre
- La Mesnie de la Croix Blanche : Elzéar de Castillon
- Cavalaria Delphina : Humbert de la Tour du Pin
- Les Féals Compaigns : Esclarmonde de Foix
- Les Camins de Montbloy : Manchega
- La Compagnie de Trencavel : Raimond II Trencavel
- La Louve et la Colombe : Bragard de Gerde
- La Compagnie Franche du Forez : Audibert dit Grain de sel
- Les Compagnons du Loup : Loup de Puilaurens
- La Compagnie des Seigneurs d'Hautpoul : Guillaume de Montfaucon
- Les Chevaliers de l'Ordre des 4 Vents : Enguerrand de Valdore
- Notre Dame : Grand Inqui
- La Cour Pontificale d'Avignon : Capitaine Saumane
- L'École Chevaleresque : Canilhac
- L'Ost de l'Arc Droit : Mélisende de Gent
- Gamela Nostra : Fred de Nîmes
- Compagnie et Pèlerins : Gerault d'Armagnac
- Les Indépendants Réunis : Le Barde
- La Guilde des Voyageurs : Xavier de Bellegarde
- La Petite Mesnie : Biétrix Dame de la Porte de Caro
- Le Faubourg des Forgerons : Thierry Martel
- La Guelde Delphina : Yann le Sombre

➤ Modèles de Règlement Intérieur et Charte pour base

- FédéGN
- Autres
  - 18 voix favorables (pour ceux de la FédéGN) / 18 votants

➤ Dénomination de la Fédération

- Fédération Nationale Médiévale

- Fédération Française Médiévale
  - 17 voix favorables (pour la Fédération Française Médiévale) / 19 votants
- Règlement de mêlées
  - Doit-on adopter le règlement de mêlées des GDL, proposé par Jean Lun ?
    - 17 voix favorables / 17 votants
- Règlement de tournois
  - Doit-on adopter le règlement de tournois des GDL, proposé par Jean Lun ?
    - 15 voix favorables / 15 votants
- Règlement de cavalerie
  - Doit-on adopter le règlement de cavalerie proposé par Humbert de la Tour du Pin ?
    - 16 voix favorables / 16 votants
- Règlement d'archerie
  - Doit-on adopter le règlement d'archerie proposé par Mélisende de Gent ?
    - 8 voix défavorables / 13 votants
- Artisans médiévistes et Fédération :
  - Suite à une suggestion d'Oliviers de Penne concernant la création d'une Guilde des artisans et/ou d'une Charte, peut-on accepter les artisans au sein de la Fédération ?
    - Problème posé : ils n'ont pas de statuts associatifs à but non lucratif.
- Logo de la Fédération :
  - Des modèles de logo ou blason sont proposés par les membres du Collectif.
- Pour les votes :
  - Des membres votent mais omettent de le préciser.
- Membres présents à la réunion du Collectif :
  - 14 et 15 Mars 2010 à Aigues-Mortes à partir de 14H30
  - Membres ayant confirmé leurs présences :
    - Méliandre
    - Grand Inqui
    - Esclarmonde
    - Raimond II Trencavel
    - Enguerrand de Valdore
    - Elzéar de Castillon
    - Canilhac
    - Bragard de Gerde
    - Gaillard de Gicon
    - Fred de Nîmes
    - Humbert de la Tour du Pin
    - Thierry Martel
    - Biérix de la Porte de Caro (sous réserve)
- Combien de pouvoir par personne ?
  - Combien de pouvoirs de membres absents, un membre présent à la réunion du Collectif peut-il détenir ?
    - 2 voix (1 pouvoir) – 2 voix (2 pouvoirs) / 4 votants

Pour conclure sur les discussions et sondages de cette quatrième semaine de travail au sein du Collectif Médiévale, il a été retenu les points suivants :

En raison d'un véritable manque de motivation et d'assiduité de certains membres du Collectif, il a été demandé les adresses mails de tous les Présidents du Collectif, y compris ceux qui viennent juste de se faire connaître, afin qu'Esclarmonde leur communique les résultats des travaux (synthèses et documents administratifs provisoires) relatifs à la création de la Fédération, dans le but que tout le monde, sans exception soit informé de ce qui s'est dit et décidé à l'approche de la réunion du Collectif, les 13 et 14 Mars prochains.

Les Règlement Intérieur et Charte qui serviront de base à l'élaboration de ceux de la Fédération Médiévale sont les Règlement Intérieur et Charte de la FédéGN - avec les aménagements adéquats - conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

La dénomination de la future Fédération sera la Fédération Française Médiévale, conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Le Règlement de mêlées élaboré par les GDL a été adopté, en complément des Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération Médiévale, conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Le Règlement de tournois élaboré par les GDL a été adopté, en complément des Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération Médiévale, conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Le Règlement de cavalerie élaboré par Humbert de la Tour du Pin a été adopté, en complément des Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération Médiévale, conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Le Règlement d'archerie élaboré par Giraud de Gent a été rejeté en raison d'un manque de précisions concernant plusieurs points, conformément à la majorité des votes des membres du Collectif.

Il n'est donc pas nécessaire de s'attarder davantage sur ce sondage ; aussi il a été ouvert un nouveau post "Élaboration du règlement d'archerie" à l'attention des archers, afin qu'ils puissent revoir ledit règlement et le compléter et/ou le modifier en fonction des besoins de cette discipline. Mélisende de Gent et Grand Inqui se sont déjà proposés de "plancher" dessus.

À l'issue d'un message posté sur le Forum du Grand Sud Médiéval par Olivier de Penne, ce dernier souhaitait savoir s'il serait possible aux artisans médiévistes d'adhérer à la Fédération Médiévale ? Au vu des discussions sur le sujet, il n'est pas possible de répondre favorablement à cette requête, puisque les artisans non pas de statut associatif à but non lucratif, condition obligatoire pour se fédérer. Toutefois, il a été proposé de faire référence, dans les Statuts, à une Guilde des artisans médiévistes - qui serait élaborée par ces derniers -. Cette clause pourrait les faire reconnaître comme artisans de "qualité" auprès des médiévistes et des organisateurs de manifestations médiévales.

Des membres du Collectif ont commencé à créer et à mettre en ligne des logos et/ou blasons pour symboliser la future Fédération Médiévale. Aucun choix n'a encore été arrêté à ce jour. Ce post reste en attente de nouvelles propositions. Un sondage sera mis en ligne ultérieurement.

Suite à une multiple donation de pouvoirs à un même membre présent à la réunion du Collectif, un sondage a été mis en ligne, pour déterminer le nombre de pouvoirs pouvant être détenus par un seul membre.

Ce sondage «*Combien de pouvoir par personne présente*» est en attente du résultat des votes des membres du Collectif.

Provisoirement, 4 membres se sont exprimés.

**ATTENTION** :

**Il a été constaté par Mélissandre et Esclarmonde que des membres votaient «anonymement» - certainement involontairement - lors des sondages. Il est impératif que chaque membre ayant voté mette un post pour mentionner son vote, afin que l'on puisse savoir qui a participé ou non au sondage.**

**2<sup>ème</sup> RAPPEL** :

- La réunion du collectif aura lieu les 13 et 14 Mars 2010 à Aigues-Mortes dès 14H30. Actuellement, seulement 12 (ou 13) membres (hormis ceux qui ont indiqué ne pouvoir être présents) ont fait part de leur participation sur **24** membres du Collectif Médiéval.  
**Vos réponses quant à votre participation ou non sont toujours attendues sur le post «Membres présents à la réunion du Collectif». N'oubliez pas vos engagements.**
- Par anticipation à la réunion du collectif, Fred de Nîmes a proposé l'aide d'un conseiller en Fédération, sur Nîmes. La date de ce rendez-vous (d'environ 2 heures) est fixée au Mercredi 10 Mars.  
**Fred de Nîmes, Grand Inqui, Mélissandre et Elzéar de Castillon se sont proposés de se rendre à ce rendez-vous.**